

## **Commémoration de l'abolition de l'esclavage le 10 mai** **Les Archives Départementales accueillent l'exposition :** ***"Afrique et Afrique toujours"***

L'exposition présentée aux Archives Départementales et inaugurée à 11h00 ce 10 mai, comprend une série de panneaux retraçant l'histoire des civilisations et des cultures africaines dans le passé, l'influence de la traite négrière et les périodes coloniales et post-coloniales.

Vingt et une statuettes dues au ciseau de Tafsir Momar GUEYE qui relatent l'itinéraire douloureux et parsemé d'atrocités qu'ont emprunté les esclaves au cours des quatre siècles qu'a duré la traite atlantique. Cette exposition se divise en 4 parties :

une scène de village avant la capture,  
une scène de Gorée, lieu sinistre d'embarquement des esclaves,  
une scène de la plantation au terme d'un voyage effrayant,  
une scène de voyage.

Il s'agit d'une reproduction historique fidèle de l'esclavagisme. Gravures, photographies montrent le long calvaire enduré par 14 millions de personnes déportées d'Afrique dans des terres inconnues, 1,2 millions de personnes par les compagnies françaises.

Un livret mis à la disposition du public représente par la colombe la liberté et le pardon qui reste encore à reconstruire entre les peuples.

Il est prévu aussi de rendre un hommage vibrant à Victor Schoelcher qui s'est battu pour que la loi du 27 avril 1848 soit votée et appliquée. Il a réussi à rendre l'abolition de l'esclavage générale et définitive après trois tentatives infructueuses en 1794, 1818 et 1831.

On ne manquera pas non plus d'avoir une pensée pour Aimé Césaire et au concept de négritude qu'il a soutenu dès les années 1930 avec son compagnon Léopold Sédar Senghor.

### **Comité pour la mémoire de l'esclavage**

Le 30 janvier 2006, après consultation du Comité pour la mémoire de l'esclavage, la date du 10 mai a été fixée par le Président de la République, pour commémorer le souvenir de l'esclavage et de son abolition. Cette date marque l'adoption de la loi reconnaissant la traite négrière et l'esclavage comme un crime contre l'humanité, reconnu par l'UNESCO en 2001 à la conférence de Durban contre le racisme.

Afin de participer activement à cette commémoration, des associations se sont constituées dès 2006. A Evreux c'est le collectif intitulé "Collectif 1848" qui s'est monté autour de 13 fondateurs dont Gisèle et Stéphane Baki.

Ce collectif est porté par l'Association des Jeunes de la Madeleine. Il a pour vocation :

- d'institutionnaliser la mémoire, empêcher l'oubli, rappeler le souvenir d'une tragédie longtemps occultée ou méconnue,
- de sensibiliser l'opinion publique sur l'histoire négrière dans la mémoire de tous les peuples,
- de rendre hommage au combat inlassable des esclaves,
- de faire connaître et reconnaître l'empreinte culturelle majeure que les victimes de ce crime ont léguée aux civilisations du monde,
- de promouvoir le dialogue des cultures respectant la diversité et basé sur les valeurs de tolérance, d'égalité et de partage,
- d'universaliser la prise de conscience de cette tragédie,
- de promouvoir et vulgariser les connaissances sur ce commerce qui a "chosifié l'être humain".

## **Le "Collectif 1848" a donné à son action trois portées :**

une portée citoyenne permettant à la communauté nationale de faire sienne la démarche qui a conduit à l'adoption de la loi de 1848; de mettre en lumière le travail des descendants d'esclaves en soulignant les étapes de la lente prise de conscience qui a permis la condamnation du crime, un siècle et demi plus tard; et de marquer l'importance pour la France d'assumer cet acte de reconnaissance, une portée universelle en fondant un droit nouveau élaboré à partir de la notion de crime contre l'humanité qui permet aux collectivités d'Outre-Mer, comme en France métropolitaine, sur les continents africain et américain de se réapproprier la longue histoire de la traite et de l'esclavage, une portée éducative afin d'institutionnaliser la mémoire, d'empêcher l'oubli, de rappeler la tragédie longtemps occultée dans les manuels scolaires mais aussi de faire en sorte que ce drame humain prenne toute sa place dans les programmes scolaires.

### **Déroulé de la journée :**

**11h00** Inauguration de l'exposition "Afriques et Afriques toujours"

Aux Archives Départementales – Evreux

Discours de Jean Louis Destans, Président du Conseil général de l'Eure et de Gisèle Baki, coordinatrice du Collectif 1848

Visite de l'exposition suivie du verre de l'amitié

**13h00** Rendez-vous à la mairie d'Evreux pour une marche silencieuse qui se rendra à l'Hôtel du Département, Boulevard Georges-Chauvin en présence de représentants de la ville d'Evreux

**14h00** Accueil du public à l'Hôtel du Département par Gérard Silighini, premier vice-président du Conseil général de l'Eure

Arrivée des trois ambassadeurs qui se rendront aux Archives Départementales pour la visite de l'exposition jusqu'à 15h00 :

République d'HAÏTI : Monsieur Lionel C. Etinne

République d'UGANDA : Madame Paula Elizabeth Napeyok

République du CAP-VERT : Monsieur Sylva

**15h00** Intervention de M. Henri Sessou, membre du Collectif 1848

Thème : Races et humanités – Salle de conférences

**15h30** Conférence-débat par M. Jacques Gougeon, professeur agrégé au Lycée Modeste-Leroy

Thème : Pourquoi et comment commémorer l'abolition de l'esclavage dans un lycée ? - Salle de conférences

**16h15** Démonstration de danse sur le thème de l'esclave par le groupe Yawa

**16h30** Verre de l'amitié